

Salut et considération**en ce 23 Pinée 206 de l'Ere Vaudoise,
Célébration du Tunnel de Chexbres
vulg. 15 juin 2009****SPECIAL information IMPORTANTE sur le projet Loterie Romande:**

Depuis quelques mois, votre président et 3 autres présidents s'activent à la création d'une plateforme CSCVC – LoRo. Grâce à l'accueil reçu et aux excellents contacts développés, cette commission ad hoc est en mesure de proposer un projet qui semble bénéfique pour tous.

l'examen des 7 dernières années (toutes chorales) montre que

- de 2002 à 2008, la LoRo a versé env. 1'120'400.- francs aux seuls projets d'oratorio
- soit 80% des sommes demandées
- 92 projets en ont bénéficié
- pour une moyenne de env. 12'800.- chacun
- répartis en 41 chorales dont 30 CSCVC et 11 non CSCVC, dont 5 occasionnelles
- la LoRo a par ailleurs financé 46 autres projets pour env. 512'000.-

une des problématique est qu'il y a 4 sortes de demandeurs

- pour les concerts d'oratorio par les membres CSCVC (71 projets)
- pour les concerts d'oratorio réguliers de 6 chorales non membres CSCVC (15 pr.)
- pour les concerts d'oratorio occasionnels de non membres CSCVC (5 en 7 ans)
- pour les autres types de projets (46 projets)

la solution : consiste à simplifier en ne gardant que deux groupes et

- suggérer aux 6 chorales régulières non membres d'adhérer à la CSCVC (sans savoir cela, certaines - *Laudate Deum*, *HEP* - frappent déjà à la porte) et
- considérer les rares projet d'oratorios avec les «autres types de projets»

Dès lors, **les procédures** proposées seraient pour

A. les demandeurs membres de la CSCVC :

à l'instar de ce qu'elle fait pour ville et canton, la CSCVC

- traite les demandes LoRo de ses membres
- proposées sur une fiche budget standardisée qui dégage les coûts de professionnels
- dresse une analyse du projet
- et propose directement à la LoRo une répartition globale, saisonnière ou annuelle, sur fichier excell, avec copies des budgets et analyses par projet.

B. les demandeurs AUTRES et occasionnels :

Le président CSCVC (ou son représentant ou un groupe ad hoc) se met régulièrement à disposition de la LoRo pour examiner les projets, mettre en valeur leur pertinence, dégager la part des coûts des professionnels et préparer la présentation pour décision de la commission.

En conséquence, la LoRo comme la CSCVC doivent accepter ces propositions et, le cas échéant, **modifier leurs statuts** pour y introduire les diverses nouveautés qu'implique cette collaboration (pour LoRo : expertise extérieure, ... / pour CSCVC : principe d'obligation de passer par la Conférence, admission d'office pour les demandeurs réguliers, discussion et acceptation des procédures, ...)

⇒ ceci implique de convoquer en automne 09 une **assemblée générale extraordinaire** pour laquelle vous recevrez tous les documents utiles aux décisions de détail dès la date fixée.

En attendant, merci de cogiter à ces heureuses modifications.

Démission Philophonia:

Dans une lettre du 21 février, le chœur Philophonia annonce s'être transformé en ensemble vocal féminin d'une vingtaine de chanteuses et qu'il a pris la décision de renoncer aux services de la Conférence.

Garanties 2009-10 sont sur le net : <http://www.cscvc.ch/garanties.pdf>